



N° de résolution
ou annulation

2016-03-075

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 22 mars 2016 à 21h15, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents son honneur Mme la mairesse Lucie Gravel et les conseillers suivants : M. Rodrigue Morneau, M. Léo Plourde, M. Marcel Mainville, M. Alain Tremblay et M. Jocelyn Poirier.

Était absent: M. Yves Thériault, conseiller.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 21h15.

2. Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Poste de secrétaire-trésorier adjoint, inspecteur municipal et archiviste: processus de sélection;
- 4.0 Embauche d'un journalier régulier;
- 5.0 Schéma de couverture de risques;
- 6.0 Vente pour non-paiement de taxes;
- 7.0 Période de questions;
- 8.0 Levée de la réunion.

3. Poste de secrétaire-trésorier adjoint, inspecteur municipal et archiviste: processus de sélection

ATTENDU la volonté de la municipalité de valider les connaissances et compétences des candidats pour le poste de secrétaire-trésorier adjoint, inspecteur municipal et archiviste;

ATTENDU QUE certains membres du comité de sélection connaissent des candidats pour ce poste;

ATTENDU la volonté de procéder de façon impartiale dans l'évaluation des connaissances et compétences des candidats;

2016-03-076

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'accorder le mandat à la Fédération québécoise des municipalités pour l'élaboration d'un examen visant à évaluer les connaissances des candidats, l'envoi d'un examen aux candidats par internet, la correction des examens de tous les candidats, la production d'une grille d'évaluation pour les entrevues, l'accompagnement aux entrevues via Skype, à un taux horaire de 125\$/heure, par une conseillère en ressources humaines et relations de travail. Il est à noter que seuls les résultats des candidats seront connus.



N° de résolution
ou annotation
2016-03-077

4. Embauche d'un journalier régulier

ATTENDU l'affichage de poste et la fin du processus de sélection pour le poste de journalier régulier;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Gloria Miville, à titre de journalier régulier, aux conditions discutées et entendues avec celui-ci.

5. Schéma de couverture de risque

ATTENDU la présentation du rapport annuel d'activité 2015;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Léo Plourde et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport tel que présenté.

6. Vente pour non-paiement de taxes

ATTENDU la demande particulière d'un citoyen faisant l'objet d'une vente pour non paiement de taxes;

ATTENDU la résolution 2015-12-210;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Léo Plourde, appuyé par M. Alain Tremblay et résolu à la majorité d'accepter l'entente avec le citoyen en s'assurant que les obligations financières soient rencontrées, incluant les frais d'arrêt de procédures, avant la date butoir de la vente pour taxes et d'abroger la résolution 2015-12-210.

Vote pour: 5 Vote contre: 1


M. Jocelyn Poirier, conseiller, est contre et demande à ce que ce soit noté au procès-verbal.

4. Période de questions

5. Levée de la séance

À 21h30, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Marcel Mainville propose la levée de la séance.

ADOPTÉ.



Patricia Lamarre
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



Lucie Gravel
Mairesse